



CLUB D'ESCALADE ROC ET MER (affilié FFME)

SAISON 2018-2019 - Fiche de renseignement club

Inscriptions : documents à fournir pour la constitution du dossier

- Un formulaire d'inscription club
- Un dossier FFME disponible sur le site du club ou à la salle : compléter la notice d'assurance (bulletin n°1 de la page 7). L'assurance minimum à sélectionner est la « Base (8€) » + la responsabilité civile à 3€, ce qui fait un total de 11€ compris dans le prix d'inscription.
- Un certificat médical spécifiant la pratique de l'escalade en loisir et/ou en compétition, et non pas « tous sports ». (Préférez en compétition.)
- Le règlement : par chèque à l'ordre de Roc et Mer ou en espèces (veuillez faire l'appoint).

Dossiers supplémentaires pour les mineurs

- Une autorisation parentale
- Une fiche sanitaire de liaison (document officiel à transmettre sous enveloppe cachetée avec le prénom et le nom de l'enfant sur l'enveloppe. Une enveloppe par enfant).

Les documents ci-dessus sont téléchargeables sur le site de roc et mer. Pour des raisons d'assurance, nous n'accepterons aucun dossier incomplet ! L'accès à la structure vous sera autorisée à la réception de votre licence (par mail environ une semaine après inscription), sur présentation de celle-ci. Le dépôt du dossier ne veut pas dire être inscrit et donc assuré.

Dates d'inscription : A partir du mardi 11 septembre 2018. Inscriptions au gymnase de Rocabey, 8 boulevard Théodore Botrel à Saint-Malo.

- Les mardis de 19h à 21h
- Les vendredis de 19h à 21h
- Pour les jeunes de - de 18 ans, les vendredis uniquement

Tarifs annuels :

Adultes : 150 € / Jeunes : 140€ / Familles (à partir de 3 membres) : 110€

Demandeurs d'emploi ; étudiants ; groupes (5 personnes min) : 130€ (fournir une copie de la pièce justificative pour les demandeurs d'emploi et les étudiants)

Chèques - sport : Possibilité d'une réduction de 15€ pour les jeunes de 16 à 19 ans à fournir obligatoirement lors de l'inscription et à imprimer sur le site de bretagne.fr

Coupons-sports : Pour les enfants de 8 à 18 ans dont les parents sont bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire. Lors de l'inscription, vous munir :

- D'une copie de l'attestation de rentrée scolaire
- D'une copie de la pièce d'identité du mineur ou livret de famille afin de ne pas faire l'erreur sur l'orthographe du nom, prénom de l'enfant et sa date de naissance.
- Le montant de la cotisation au club étant supérieur à 90€, vous bénéficiez de deux coupons-sports de 20€ chacun, soit 40 € de réduction.

Dates de reprise : Lundi 10 septembre 2018 pour les adultes autonomes / Mercredi 12 septembre pour les jeunes et les adultes débutants

Créneaux d'entraînement :

Lundi	19h30 à 21h30	Autonomes
Mardi	19h à 21h	Autonomes (soirée bloc)
Mercredi	17h30 à 19h 19h à 21h	Jeunes de 13 à 16 ans Débutants exclusivement
Jeudi	19h30 à 21h30	Autonomes
Vendredi	19h à 21h	Autonomes
Samedi	9h30 à 11h 11h à 12h30	Jeunes de 8 à 12 ans révolus Jeunes de 13 à 16 ans révolus